

DEBAT PUBLIC

Liaison Routière Fos Salon

Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre, quelles perspectives ?

Les cahiers d'acteurs

MODE D'EMPLOI

CAHIER D'ACTEUR, C'EST-A-DIRE?

Le cahier d'acteur est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

L'objectif est de proposer un **format unique** qui permette à chaque structure, quel que soit son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions, un support qui sera porté à connaissance du public et qui viendra nourrir le compte-rendu de la commission.

Il est donc primordial que tous les acteurs se conforment strictement aux règles du jeu :

- Un même auteur ne peut proposer qu'un seul cahier d'acteur
- Il doit impérativement respecter le format précisé ci-dessous

QUEL EST LE FORMAT A RESPECTER?

Le cahier d'acteur doit être composé :

- 1. D'un texte de **présentation de votre structure** de **400 signes** (espaces compris) qui permette aux lecteurs de bien identifier qui est l'auteur du contenu (statut, mission, membres...).
- 2. Des **coordonnées** de votre structure : adresse, site internet, contact mail, et éventuellement téléphone.
- 3. D'un **texte de 10 000 signes** maximum (espaces compris) qui peuvent être répartis entre :
 - Un encadré « en bref » qui permette aux lecteurs de se faire une première idée de la teneur de votre propos. (500 à 2000 signes espaces compris)
 - > Le développement de votre position, et de vos principaux arguments -> veillez à bien subdiviser votre raisonnement en sous-parties avec des sous-titres.
 - > Eventuellement : d'autres encadrés si vous souhaitez mettre en avant une thématique, un témoignage ou des données.
- 4. Du **logo** de votre structure.
- 5. De **deux visuels maximum** (image, carte, graphique...) libres de droit ou en indiquant les crédits associés.

Vous devez impérativement transmettre à la Commission votre texte dans l'un des formats suivants : .txt, .doc .docx ou .odt et sans aucune mise en page (les encadrés sont indiqués le plus simplement possible, soit par l'encadrement du texte, soit par une simple mention écrite). Un gabarit est donné à tire indicatif du résultat final.

NB : Aucun texte comportant un nombre supérieur au nombre de caractères maximum (10 400 signes) ne sera pris en charge.

COMMENT ET OÙ SERA-T-IL PUBLIÉ?

Vous pouvez envoyer votre fichier ainsi qu'éventuellement les deux visuels que vous souhaiteriez insérer à l'adresse suivante: **fos-salon@debat-cndp.fr.**

Il sera mis en forme selon le gabarit indicatif, puis **publié sur le** site du débat public et sa plateforme participative. Vous serez informés par mail lorsqu'il sera publié.

Un grand merci pour votre attention, nous espérons lire votre contribution!